



2024



Point 13 : Reims Centre
(Source : ATMO Grand Est)

Evaluation de la qualité de l'air pour évaluer l'impact de la ZFE de Reims

Présentation de la campagne de mesures 2024

Contexte et objectif de la campagne

ATMO Grand Est dispose des moyens techniques et d'une expertise permettant d'accompagner une gestion de l'atmosphère à long terme mais aussi à court terme, en cohérence avec la stratégie nationale déclinée et renforcée à l'échelle territoriale et locale. Ainsi, l'organisme met à disposition des éléments de diagnostic permettant d'évaluer la qualité de l'air, les émissions de polluants et de gaz à effet de serre des territoires mais aussi d'estimer l'exposition des populations à une qualité de l'air dégradée.

Les agglomérations de la région Grand Est combinent des émissions importantes associées au trafic routier d'axes urbains et interurbains et une population résidant aux abords de ces axes. Par conséquent, la surveillance de l'air en proximité trafic constitue un enjeu de santé publique majeur. Cette surveillance permet notamment de connaître les niveaux de pollution les plus élevés auxquels les habitants à proximité de ces infrastructures routières sont susceptibles d'être exposés.

La communauté urbaine du Grand Reims a mis officiellement en place une [Zone à Faibles Emissions mobilité \(ZFEm\)](#) depuis le 1^{er} septembre 2021 avec entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre une phase pédagogique et depuis le 1^{er} janvier 2022 une mise en place des contrôles (ZFEm effective).

Dans le cadre de la mise en place de cette (ZFEm) sur Reims, plusieurs campagnes de la qualité de l'air sont mises en œuvre sur :

- ❖ Le centre-ville de Reims, principale aire de la ZFEm, dès la mise en place de ce dispositif, en septembre 2021 et pour un suivi sur la première année de mise en œuvre en 2022. Six sites ont été instrumentés avec des tubes passifs pour la mesure du dioxyde d'azote NO₂. Ces six sites correspondent aux secteurs ayant fait l'objet de précédentes études en 2016 et 2018 par ATMO Grand Est. La conservation de ces sites est essentielle pour déterminer l'évolution temporelle de la qualité de l'air ambiant sur le centre-ville de Reims.
- ❖ [Un secteur spécifique de Reims \(REIMS REPORT\)](#) et la commune de Tinquieux : l'évaluation environnementale sur la ZFEm a estimé par modélisation que le report de trafic emprunterait préférentiellement certains axes routiers de la Ville de Reims et la commune de Tinquieux. L'objectif de cette étude est d'évaluer l'éventuelle incidence de ce report sur la qualité de l'air.

Ces campagnes s'inscrivent dans le cadre des actions 1 et 2 du Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA) d'ATMO Grand Est pour la période 2017-2023, L'action 1 vise à gérer et optimiser les outils de la surveillance de la qualité de l'air, et l'action 2 à évaluer les inégalités d'exposition par des campagnes de mesures.

L'étude demandée rentre dans le cadre des actions du Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA 2017 – 2023) d'ATMO Grand Est en lien avec l'action n°2 visant à évaluer les inégalités d'exposition des populations par des campagnes de mesures.

ATMO Grand Est a pour mission d'une part d'évaluer la qualité de l'air au sein de la zone à faibles émissions sur les secteurs les plus pollués du territoire. Cette campagne de mesure a débuté en septembre 2021 et s'est poursuivie sur l'année 2022 et 2023. Elle est reconduite en 2024.

Moyens de mesure mis en place

Pour réaliser cette étude, quatre séries de mesures de la qualité de l'air ambiant sont prévues sur le centre-ville de Reims, principale aire de la ZFEm, et sur les axes de report de la circulation pour un suivi sur l'année 2024 ainsi que sur la commune de Tinquieux. Seize sites correspondent aux secteurs ayant fait l'objet de la précédente étude réalisée par ATMO Grand Est (2021-2022-2023). La conservation de ces sites est nécessaire pour déterminer l'évolution temporelle de la qualité de l'air ambiant sur le centre-ville de Reims.



*Tube passif NO₂ et support
(Source : ATMO Grand Est)*

Ses seize sites sont équipés de tubes passifs pour prélever le dioxyde d'azote (NO₂). Les différents sites se situent sur trois secteurs :

- Centre-ville de Reims 6 sites
- Axes de report de circulation 6 sites
- Tinquieux (4 sites)

Durée de la campagne

Quatre phases de mesures de 14 jours seront réparties sur l'année 2024, sur les seize sites équipés de tubes passifs.

Les résultats de cette étude seront disponibles sur notre site internet : www.atmo-grandest.eu.

ATMO Grand Est

ATMO Grand Est est un organisme de surveillance et d'étude de la pollution atmosphérique dans la région Grand Est, agréé par le ministère chargé de l'Environnement. ATMO Grand Est regroupe des représentants de l'Etat, des industriels, des collectivités locales et territoriales ainsi que des mouvements associatifs et personnalités qualifiées.

ATMO Grand Est réalise des missions tant réglementaires que collégiales et s'appuie sur une vision intégrée pour ses champs d'intervention ainsi que sur des valeurs sociétales fortes. Ainsi ATMO Grand Est assure :

* Des missions d'observatoire et de communication (dont la surveillance et l'information réglementaires), d'aide à la décision et d'amélioration des connaissances, toutes orientées vers l'action en résonance avec le plan national de surveillance de la qualité de l'air, avec comme finalité l'amélioration du capital atmosphérique vis-à-vis de ses impacts sur la santé et l'environnement.

* Un champ d'intervention en approche intégrée couvrant les propriétés chimiques et physiques de l'atmosphère extérieure et intérieure depuis les sources d'émissions (polluants et gaz à effet de serre) et les déterminants comme l'énergie, jusqu'à l'évaluation des actions prenant en compte les impacts sur la santé et l'environnement voire sur le social et l'économie.

* Une organisation responsable s'appuyant sur des valeurs professionnelles (efficacité des outils et valorisation de l'expertise, coopérations, ...) et managériales (relations et conditions de travail) et se fondant sur des valeurs sociétales (intérêt collectif, collégialité, transparence,

impartialité, dialogue respectueux avec et entre les parties prenantes, proximité avec le territoire, réduction des inégalités d'exposition avec protection des personnes vulnérables, ...).

Retrouvez-nous sur notre site internet et notre page Facebook

Internet : www.atmo-grandest.eu

Facebook : <https://www.facebook.com/atmograndest>



AtMO

GRAND EST

Metz - Nancy - Reims - Strasbourg

Air • Climat • Energie • Santé

Espace Européen de l'Entreprise - 5 rue de Madrid - 67300 Schiltigheim

Tél : 03 88 19 26 66 - Fax : 03 88 19 26 67 - contact@atmo-grandest.eu

Siret 822 734 307 000 17 - APE 7120 B

Association agréée de surveillance de la qualité de l'air